



Ensemble CFTC / SNT CFE CGC
"La force d'un collectif,
l'énergie de chacun"



LA MINUTE ÉLECTIONS PRO

Juillet 2026



GAZETTE spéciale élections professionnelles n°4

Cher(e)s Collègues,

Chaque jour, vos conditions de travail, votre organisation de service ou encore votre parcours professionnel évoluent.

Ces décisions ne sont pas prises au hasard : elles passent par des instances où siègent des représentants du personnel.

Du 3 au 10 décembre 2026, vous aurez la possibilité de choisir celles et ceux qui porteront votre voix, à l'occasion des élections professionnelles.

Il est temps de vous rappeler pourquoi votre voix devra compter, et pourquoi en quelques minutes de vote, vous pourrez décider des conséquences qui vous concernent pour les 4 années qui suivront !

À travers cette quatrième gazette, nous vous proposons de vous résumer notre position sur la défense de vos conditions de travail.

Voter, c'est peser. Ne pas voter, c'est laisser les autres décider.

QUE RECOUVRE LA NOTION DE CONDITIONS DE TRAVAIL ?

Les conditions de travail : une exigence, pas une option :

Les conditions de travail ne relèvent ni du confort, ni du secondaire : elles sont au cœur du fonctionnement du service que nous rendons au public, et d'un service public de qualité !

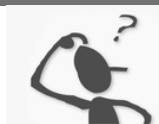
Organisation du travail, charge, moyens, management, respect..., tout cela détermine concrètement la capacité des agents à exercer leurs missions.

Quand elles se dégradent, les conséquences sont immédiates : épuisement, absentéisme, perte de sens, turnover. Et derrière, c'est le service rendu aux usagers qui se fragilise.

Et il ne s'agit pas seulement d'un enjeu humain et organisationnel : c'est aussi une obligation juridique. L'employeur a le devoir de protéger la santé physique et mentale des agents, de prévenir les risques professionnels et d'agir face aux situations de souffrance au travail. Ignorer ces responsabilités, c'est exposer la collectivité à des risques juridiques, sociaux et financiers.

Or, si notre administration semble vouloir veiller au respect des règles de droit, elle oublie trop souvent d'autres dimensions essentielles des conditions de travail : l'humain, la qualité du service rendu et la qualité de vie au travail.

C'est précisément notre objectif : remettre ces enjeux au cœur des décisions et des priorités !



EN QUOI SOMMES NOUS DIFFÉRENTS DES AUTRES SYNDICATS À CE SUJET ?

Nous ne faisons pas comme les autres syndicats. Là où certains contournent les vrais enjeux, nous choisissons de les affronter de front. Les conditions de travail ne doivent pas être traitées comme un sujet isolé : elles touchent à la santé, à la dignité des agents, engagent pleinement la responsabilité de l'administration et déterminent la qualité du service rendu. Nous, nous portons une vision globale, exigeante et sans compromis.

Nous refusons les demi-mesures et restons ainsi fidèles, en actes, à nos valeurs !



AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

NOS REVENDICATIONS SUR LES
CONDITIONS DE TRAVAIL

P 2-3

PORTRAITS

P 4

ENSEMBLE CFTC CFE CGC

2 rue Henri Barbusse 13001 Marseille 04 91 14 56 80 / 07 61 02 11 30 ensemblecgccftc@gmail.com

COMBATTRE SUR TOUS LES FRONTS POUR VOS CONDITIONS DE TRAVAIL C'EST REVENDIQUER POUR :

1. Une priorité absolue : Santé, sécurité et prévention

- Mise en place d'un **DUERP** (*document unique d'évaluation des risques professionnels qui sert à faire l'inventaire des dangers et l'analyse des risques dans chaque service*) **dynamique, actualisé régulièrement et fondé sur la réalité du terrain** ;
- **Lutte renforcée contre les risques psychosociaux** (*burnout, bore-out, harcèlement...*), ainsi que les **violences et discriminations** ;
- **Mobilisation de la F3SCT pour imposer des plans d'actions concrets, financés et suivis** ;
- **Déploiement d'un plan global santé et sécurité** (*Risques psychosociaux, Troubles Musculo Squelettiques, Accidents...*)
- **Formations récurrentes des agents et des managers.**



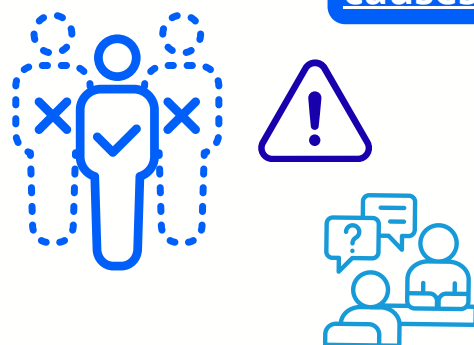
2. Une organisation du temps de travail plus juste

- Expérimentation et déploiement progressif de la semaine de 4 ou 4,5 jours ;
- Maintien et développement du télétravail ;
- Organisation du temps adaptée service par service ;
- Respect strict du droit à la déconnexion ;
- Lutte contre la surcharge de travail invisible.



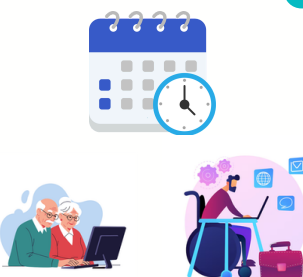
3. Des actions justes de lutte contre l'absentéisme en agissant sur ses causes

- Refus des logiques de sanction systématique ;
- Reconnaissance de l'absentéisme comme signal d'alerte ;
- Actions concrètes sur : la charge de travail, les pratiques managériales, les conditions de travail ;
- Mise en place d'un accompagnement personnalisé : entretien au retour de l'absence, dialogue renforcé, solutions adaptées.



4. Une organisation du travail plus équitable et humaine

- Modernisation des cycles de travail avec plus d'équité entre services ;
- Aménagement des postes pour : les agents handicapés, ou exposés à des contraintes physiques, et pour les agents seniors ;
- Meilleure prise en compte des réalités métiers.



5. Des conditions de travail dignes et modernes



- Plan d'urgence pour les locaux dégradés ou non conformes ;
- Fourniture d'équipements adaptés à chaque métier exposé, sécurisés, entretenus et renouvelés régulièrement ;
- Renforcement des moyens matériels en fonction des réels besoins (véhicules affectés en priorité à ceux qui les utilisent pour leur travail, outils métiers, équipements informatiques, EPI ...).

6. Des moyens humains à la hauteur des missions

- Redéploiement des effectifs selon les besoins réels ;
- Refus de la surcharge chronique dans certains services ;
- Reconnaissance du travail des agents comme levier de performance publique.



7. La stabilité et la défense du service public



- Stop aux réorganisations permanentes : stabilité des équipes et des services ;
- Refus des externalisations injustifiées ;
- Défense des missions essentielles du service public communal.



Nous voulons obtenir une administration :

- Plus juste
- Plus humaine
- Plus efficace

Où chaque agent :

- Est respecté
- Travaille dans de bonnes conditions
- Peut s'engager durablement



Notre priorité :

Remettre le travail au cœur du service public. Améliorer les conditions de travail pour :

- Réduire l'absentéisme
- Prévenir les risques professionnels
- Garantir un service public de qualité

Vous permettre de bénéficier d'une véritable Qualité de Vie au Travail !

ENSEMBLE,
pour exiger de bonnes conditions de travail,
pour défendre l'essentiel !!!



SOPHIE LUBRANO DI SCAMPAMORTE

Fonctionnaire territoriale depuis plus de 35 ans au sein de la Ville de Marseille, j'ai consacré l'ensemble de ma carrière au service public et à l'accompagnement des usagers.

Après plusieurs années en qualité d'ATSEM dans les écoles marseillaises, j'ai intégré les services de l'État Civil en 2007. Depuis lors, j'exerce les fonctions d'Officier d'État Civil, au plus près des citoyens, avec pour valeurs essentielles le respect, l'écoute, la confidentialité et l'égalité de traitement.

Cette expérience professionnelle m'a permis de développer un sens aigu des responsabilités, du dialogue et du service rendu aux administrés, tout en conservant une profonde conviction : derrière chaque dossier, il y a avant tout une personne.

En 2014, alors que notre organisation syndicale traversait une période de reconstruction, j'ai fait le choix de m'engager au sein de ENSEMBLE CFTC /SNT CFE CGC. J'ai participé à cette aventure humaine avec la volonté de défendre les agents, de faire vivre le dialogue social et de contribuer au développement d'un syndicat fondé sur des valeurs qui me ressemblent : l'humanisme, la solidarité, le respect et la justice sociale.

Cet engagement m'a conduite à exercer plusieurs responsabilités syndicales. Éluë en Commission Administrative Paritaire pour la catégorie C (CAP), je représente les agents dans les différentes étapes de leur carrière et veille au respect de leurs droits.

Je siège également au Conseil de discipline, une mission exigeante qui nécessite impartialité, écoute et sens de l'équité.

Au fil des années, j'ai participé activement au développement de notre organisation syndicale, en allant à la rencontre des agents, en les accompagnant dans leurs démarches et en portant leurs préoccupations auprès de l'administration.

Je suis convaincue qu'un syndicat fort est avant tout un syndicat proche des agents, à l'écoute de leurs réalités quotidiennes et capable d'agir concrètement pour défendre leurs intérêts, améliorer leurs conditions de travail et valoriser leur engagement au service public.

Aujourd'hui, je poursuis cet engagement avec la même énergie et la même détermination, fidèle aux valeurs qui m'animent depuis toujours : l'humain avant tout, la solidarité dans l'action et le respect de chacun.

*« Seul on avance,
ENSEMBLE on construit. »*

Retrouvez nous dans le prochain numéro de la "Minute élections pro", consacré à la suite de notre programme électoral...



HÉLÈNE RICORDEAU

À 18 ans, j'ai fait le choix de mettre mes études entre parenthèses afin de me consacrer à l'éducation de mon premier enfant. J'ai ensuite travaillé pendant treize années dans le secteur du fret maritime.

En 2006, grâce à une première Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), j'ai obtenu un Baccalauréat Professionnel Services.

Animée par le désir de donner davantage de sens à mon activité professionnelle, j'ai entrepris une reconversion dans le domaine de la petite enfance. En 2015, j'ai intégré l'Institut de Formation d'Auxiliaires de Puériculture (IFAP) Houphouët-Boigny dans le cadre d'un Congé Individuel de Formation, et j'ai obtenu en 2017 le Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture (DEAP).

Mes premières expériences, en intérim au sein d'hôpitaux puis de crèches associatives, m'ont permis de découvrir le métier d'Éducatrice de Jeunes Enfants, une véritable vocation. Convaincue de vouloir m'investir davantage dans l'accompagnement des jeunes enfants et de leurs familles, j'ai entrepris une deuxième VAE, qui m'a permis d'obtenir en 2020 le Diplôme d'État d'Éducatrice de Jeunes Enfants (DEEJE).

Après plusieurs années d'exercice dans les crèches associatives, j'ai rejoint en 2021 les crèches municipales de la Ville de Marseille en qualité d'Éducatrice de Jeunes Enfants et directrice adjointe de la crèche de la Pointe Rouge, structure de 44 berceaux.

En février 2022, j'ai également réussi le concours territorial d'Éducatrice de Jeunes Enfants, marquant une nouvelle étape dans mon parcours au sein de la fonction publique territoriale.

Toujours animée par la volonté de progresser et de mettre mes compétences au service des équipes et des familles, j'ai entrepris en 2022 une troisième VAE afin d'obtenir le CAFERUIS (Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale). J'ai obtenu cette certification en février 2026, me permettant d'accéder prochainement à des fonctions de direction.

Mon parcours témoigne de ma conviction profonde : il n'est jamais trop tard pour se former, se réinventer et relever de nouveaux défis. Il reflète également les valeurs qui me sont chères : l'engagement, la persévérance, l'écoute et le respect.

Aujourd'hui, c'est tout naturellement que je m'engage aux côtés de ENSEMBLE CFTC /SNT CFE CGC.

Être représentante syndicale, c'est avant tout être présente sur le terrain, à l'écoute des agents et agir avec conviction pour défendre nos métiers, améliorer les conditions de travail et promouvoir un service public de qualité.

Parce que chacun mérite d'être entendu, respecté et accompagné, je souhaite mettre mon expérience, mon parcours et mon engagement au service de tous.

Avec "ENSEMBLE", faisons de l'écoute, du respect et de la solidarité notre force pour construire l'avenir de nos métiers et défendre les valeurs du service public.